



Relevé de conclusions

Conseil de quartier Clou Bouchet

Mercredi 5 octobre 2016 – 20h00

Salle polyvalente du Clou Bouchet

Direction des Vies Participatives

Rédaction : Pierre Fournier

Co-Présidents : Guillaume JUIN (Co-Président élu), Paul GUIONNET (Co-Président habitant)

Élus : Dominique SIX (Adjoint au Maire), Romain DUPEYROU (Conseiller municipal)

Membres : Anne-Marie BODIN, Edwige BROCHAND, Marc BROCHAND, Claudie DINAND, Véronique GLADELLE, Annie LIEBOT, Danielle MICAL, Jean Baptiste MOTTET, Martine MOUCHARD, Catherine SENÉ,

Excusés : Michel FAUCHER, Anne-Lydie HOTLZ (Adjointe au Maire), Serge LOISEAU,

Agents municipaux : Bénédicte GABRIEL et Pierre FOURNIER (service Vie Participative), Odile LOUICELLIER (Mairie de quartier).

Public : 16 personnes

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Point sur les travaux des commissions (Cadre de vie et Animation)
 2. Retour sur les mini-diagnostic réalisés début 2016
 3. Informations diverses
-

Guillaume JUIN (Co-Président élu du quartier) ouvre la séance et remercie les conseillers de quartier et le public, d'être présents.

Paul GUIONNET présente l'ordre du jour et rappelle que le conseil de quartier est un lieu d'échanges et que ces derniers doivent se faire dans l'écoute et le respect de la parole de chacun.

1. Point sur les travaux des commissions

Anne Marie BODIN (Référente de la commission Cadre de Vie) rappelle le fonctionnement des commissions.

Il existe deux commissions dans le conseil de quartier Clou Bouchet :

- Animation et vie de quartier – *Référent Serge LOISEAU*
- Cadre de vie – *Référents Anne Marie BODIN et Marc BROCHAND*

Afin de simplifier les choses et d'alléger les agendas de tous, décision est prise de faire les réunions de commissions le même jour. Ainsi, les membres des commissions se retrouvent les 2^{èmes} mardis de chaque mois à la Maison des Associations de 18h à 20h. Les réunions sont donc prévues :

- Mardi 8 novembre 2016
- Mardi 13 décembre 2016
- Mardi 10 janvier 2017
- Mardi 14 février 2017
- ...

a) Commission Cadre de Vie

Avant de présenter le travail de la commission, Anne Marie BODIN souhaite exprimer au nom des membres du Conseil de quartier un certain mécontentement de ne pas avoir été associés à deux événements ayant eu lieu dans le quartier :

- Aucune consultation sur le retrait des bancs dans le parc public des résidences Angélique : les conseillers indiquent que ce mobilier fait défaut pour les utilisateurs du parc.
- Aucun membre du Conseil de quartier n'a été invité à la visite sur site des jardins du Clou Bouchet pour la candidature aux Victoires du Paysage.

Les conseillers de quartier demandent à être associé, a minima via leurs co-présidents, à ce genre de projets qui peuvent avoir un impact sur l'ensemble du quartier. Ils regrettent d'apprendre ce type d'événements dans la presse locale.

Parvis devant l'Agence postale boulevard de l'Atlantique :

Pour rappel, ce projet est une demande des conseillers de quartier de retravailler cet espace et de créer du stationnement supplémentaire. En effet, aujourd'hui, les deux cases rouges et la case réservée aux personnes à mobilité réduite ne suffisent pas à absorber les usages constatés devant la Poste. De plus, les entrées/sorties sur l'espace de stationnement sont très compliquées en raison des bordures à angle droit.

Une visite sur site a eu lieu début avril avec les élus, les représentants du conseil de quartier, les responsables de la Poste et les services de la ville (Vie participatives et direction des Espaces publics)

A la suite de cette visite, l'étude a permis de valider la faisabilité du projet et les points suivants vont être améliorés :

- Création de deux places de stationnement supplémentaires
- Amélioration de l'accès et des sorties de véhicules avec une reprise des bordures à angle droit
- Reprise du parvis de la Poste et création de marches pour un accès au distributeur de billets.
- L'arbre présent sur le site va être replanté sur un autre espace



Les travaux débuteront fin novembre 2016

Coût du projet : 6 700€ sur les crédits d'investissement

Les tables :

- Table Ilot Viète

Une table, qui était implantée à la base Rue Bonnevey, dans le virage, en plein soleil suite à l'abattage d'arbres malades, a été déplacée non loin sur l'îlot Viète. Ce déplacement intervient après la demande des salariés présents sur cet îlot ; demande soutenue par le conseil de quartier.

Depuis début septembre, la table a disparu. Ce mobilier urbain a été « illégalement » déplacée par des riverains. En effet, des riverains, en désaccord dans le nouvel emplacement, ont fait casser les fiches de la table et du sol afin de l'installer devant leur habitation, sur un trottoir rue Bonnevey.

Suite à un signalement, les services techniques de la Ville sont intervenus pour récupérer cette table et la replacer Ilot Viète... Mais les riverains ont invectivé les services de la Ville, refusant qu'ils déplacent la table. Cette table a par conséquent été retirée de l'espace public par les services et est à présent stockée dans les ateliers des services de la Ville, pour mettre fin au conflit naissant et à l'appropriation d'individus de mobilier urbain par quelques individus.

Le conseil de quartier demande à ce que la table ne soit pour l'instant pas replacée. Des plantations d'arbres sont prévues sur son emplacement initial (voir partie suivante) – ainsi peut-être que la table pourra-t-elle être repositionnée à cet emplacement.

La table va donc passer l'hiver dans les locaux des services techniques.

- L'implantation d'autres tables semble poser problème :
 - Une table, située derrière le salon de coiffure, rue Jules Siegfried, est inutilisable car sous un sapin. La table est ainsi constamment couverte de résine
 - Une table située entre l'îlot Champollion et l'école Zola est inutilisée
 - La table située Ilot Delambre est toujours utilisée par le même groupe d'individus

Retour sur la visite des espaces verts

Le mardi 12 juillet, une visite sur site concernant la gestion des massifs a eu lieu. Cette visite intervient à la demande des conseillers de quartier.

L'agent municipal chargé de mission Arbres et Espaces naturels, était présent afin d'apporter son éclairage et de recueillir les remarques et avis des habitants.

La visite a eu lieu sur :

- Le square Galilée
- Ilot Chasles
- Rue Bonnevey (Section Galilée et Cugnot)

De nombreux massifs présents sur ces espaces vont être mis en pelouse. Cela permet un entretien plus simple pour les équipes de la Ville, mais surtout un aspect visuel beaucoup plus intéressant pour les habitants.

Cette mise en pelouse va permettre de repartir sur des bases saines en termes d'entretien du quartier. Peu à peu, avec les plantations d'arbres notamment, ces zones vont retrouver un aspect plus convivial, attractif.

Programme de replantation d'arbres sur le quartier

En début d'année 2016, 60 arbres ont été abattus. Ces arbres étaient malades et il était nécessaire de les abattre, par mesure de sécurité notamment.

Une concertation a par conséquent été mise en place avec les conseillers de quartier afin qu'ils participent au choix des essences (parmi un panel prédéfini), en lien avec le service Jardins Espaces Naturels de la Ville, ainsi que les lieux de replantation d'autres arbres.

Ainsi, 61 arbres vont être replantés à la fin 2016, aux emplacements travaillés en concertation avec le conseil de quartier.

Comme demandé, les arbres apporteront une nouvelle palette de couleurs. Cela permettra de donner un nouveau visage au quartier.

La liste des essences d'arbres et des lieux de plantation a été présentée aux conseillers. Plus d'infos sur demande au service de la Vie Participative (pierre.fournier@mairie-niort.fr / 05 49 78 73 46)

#Réaction des conseillers :

Les conseillers font part de leur satisfaction et attendent maintenant de voir ces arbres vivre dans le quartier.

Divers

Paul GUIONNET rappelle que le stationnement aux abords de la salle polyvalente du Clou Bouchet n'est pas du tout adapté aux besoins. La création d'un réel espace destiné au stationnement des usagers de la salle square Galilée semble, pour lui, important.

⇒ La plantation des arbres square Galilée, couplée à la fin des travaux de réhabilitation de l'Ilot Siegfried/Galilée/Cugnot va peut-être réguler dans un premier temps le stationnement sauvage.

a) Commission Animation

Spectacle de marionnettes tout public le samedi 30 juillet à 18h30

Dans le cadre de son festival de cirque, le service Culture de la Ville de Niort a proposé à la commission Animation de s'associer à la programmation d'un spectacle de cirque. Cette proposition a notamment été faite afin de pallier l'absence de cinéma en plein air cette année sur le quartier.

Ainsi un spectacle de marionnettes intitulé « Au Bout du Fil » a eu lieu Place Auzanneau le samedi 30 juillet à 18h30. Ce spectacle est gratuit et a été joué par la compagnie « Pelele ». Ce sont environ 80 personnes qui ont assisté au spectacle, majoritairement des familles. Il semblerait que l'initiative de venir voir ce spectacle ait, pour la plupart des familles présentes, été prise par les enfants.

A la suite de ce spectacle, les conseillers de quartier ont proposé d'organiser un pique-nique partagé sur la place Auzanneau. Un pot de l'amitié a été offert pour débiter ce pique-nique.

BILAN de la commission :

Marc BROCHAND exprime sa satisfaction sur le spectacle. Il souligne que ce genre d'évènement change de ce qui peut être proposé habituellement dans le quartier.

Cependant, la commission estime que la communication au sein même du quartier aurait pu être meilleure. Les affiches sont arrivées tardivement, et une communication plus aboutie spécifique au quartier aurait peut-être permis de mobiliser un plus grand nombre de personnes.

Braderie des commerçants

Lors des précédents conseils de quartier, l'idée que le conseil de quartier Clou Bouchet s'associe à la Braderie des commerçants de la dalle de Carrefour a été évoquée. Cependant, il s'avère qu'aucune édition ne va avoir lieu en 2016.

#Questions diverses des conseillers :

Question de Guillaume JUIN à l'assemblée : ***quelles améliorations ressentez-vous dans le quartier ?***

Les avis sont partagés ; sont exprimés :

- un sentiment de dégradation des relations entre habitants sur les 3-4 dernières années pour certains,
- un manque de considération de la part du bailleur social dans la programmation des chantiers de réhabilitation qui sont régulièrement repoussés et que les habitants locataires attendent pourtant. En effet, ces travaux constituent la clé pour l'amélioration de leur confort de vie.
- un constat de recrudescence d'alcoolisation sur le quartier et ce, sur l'espace public.
- un manque de prise en compte des besoins exprimés par les jeunes du quartier qui souhaitent pouvoir disposer d'un lieu pour se rassembler, comme une maison des jeunes par exemple.
- un manque de présence réelle des forces de l'ordre qui ne pratiquent que des simples passages sans prendre le temps de pouvoir réaliser de réels constats.

La situation sur le secteur des Résidences Angélique :

Le président du syndic de la résidence Angélique 2, présent dans le public, évoque le projet des résidents d'Angélique 1 qui projettent de clôturer leur espace. Le président du syndic d'Angélique 2 déplore

l'existence de ce projet qui fermerait l'accès aux riverains et voisins d'Angélique 2 notamment, qui utilisent ce passage pour aller dans les commerces situés derrière et les obligerait à réaliser un détour.

Le président de syndic d'Angélique 1 présent dans la salle répond que ce projet n'est pas encore validé. Il a effectivement émergé récemment afin de trouver une solution aux nuisances quotidiennes liées à l'utilisation de nombreux clients du centre commercial de cet accès pour accéder à la dalle où se situent les commerces. Le président du Syndic d'Angélique 1 rappelle qu'il n'existe aucune servitude et qu'il s'agit d'un espace privé. Une réunion de syndic de Angélique 1 a lieu le 14 novembre, et c'est ici que sera voté – ou non – le projet.

2. Retour sur les mini diagnostics réalisés en mars

Retour sur les mini diagnostics réalisés en mars

En mars 2016, les conseillers de quartiers ont réalisé des mini-diagnostics sur le quartier. Au total, plus de 50 demandes ont été relayées aux différents services de la ville concernés.

Afin de relancer, si besoin, les demandes de mars, un retour rapide sur ce diagnostic a été fait. Si certaines demandes ont été réalisées par les services de la Ville, de nombreuses autres restent encore à traiter.

Pierre FOURNIER va refaire un tour du quartier sur ces demandes afin de relancer les services de la Ville.

3. Informations diverses

Projet de valorisation des cours d'eau

Pour répondre à une demande formulée par les Conseils de quartier de Souché et du Nord qui sont plus spécifiquement concernés par les cours d'eau à Niort (notamment du fait de la présence du Lambon et du secteur de protection des eaux du Vivier sur cette partie du territoire de Niort), nous avons sollicité le service en charge de cette thématique pour travailler à leur valorisation.

En effet, il n'existe pas de signalisation pour informer de la présence des cours d'eau sur Niort, il n'y a aucun panneau d'indication alors que l'eau est très présente sur notre commune.

Le service a donc réalisé un recensement des points où les cours d'eau croisent un chemin, une rue, un pont,... pour y proposer d'installer une signalisation.

C'est ce recensement et les propositions des lieux où il paraît pertinent de poser cette signalétique qui feront l'objet de la réunion **lundi 3 novembre prochain**, 18h30 à l'hôtel de ville, une réunion inter-quartier car l'ensemble des conseils est concerné, même si certains plus que d'autres.

Temps fort de la Vie Participative et renouvellement des conseils de quartier

Comme chaque année, un temps fort de la vie participative aura lieu le **Mardi 6 décembre de 18h à 20h à l'hôtel de Ville.**

Ouvert à tous les conseillers de quartier, cette soirée aura pour ordre du jour :

- Bilan des 2 premières années de la vie participative
- Lancement de la vie participative numérique

En 2017, les conseils de quartier vont être renouvelés :

- Installation de nouvelle instance
- Election des co-présidents élus et habitants

Questions Diverses :

- Le co-président habitant questionne les élus présents sur le devenir du Stade René Gaillard. Il souhaite en savoir plus sur le projet et se fait le relais des inquiétudes des riverains proches qui se sont exprimés récemment dans la presse locale.

Dominique SIX et Romain DUPEYROU précisent sur ce point qu'aucun projet n'est aujourd'hui acté. Une chose est certaine, c'est que chaque année des investissements doivent être réalisés afin de mettre le stade aux normes de la Ligue Professionnelle de Football.

Romain DUPEYROU affirme que la volonté de l'équipe municipale est de tout mettre en œuvre pour que le stade reste dans le quartier du Clou Bouchet.

- Guillaume JUIN évoque la vitesse des véhicules et la dangerosité de la Rue Jules Siegfried.
Les conseillers de quartier précisent que les taxis roulent trop vite sur cette rue et les questions de priorité sur le carrefour Siegfried / Bonnevey sont peu lisibles

Dominique SIX rappelle que les taxis sont autorisés à utiliser les couloirs de bus par un arrêté signé avec la Ville. Mais si la règle du jeu n'est pas respectée, Dominique SIX affirme que cette autorisation peut être retirée.

Paul GUIONNET remercie l'ensemble des personnes présentes pour la richesse des échanges et le respect du temps de parole.

Prochain conseil de quartier début 2017 pour le renouvellement du conseil de quartier.

Fin de la réunion à 22h30
